

## La facilité Investissements pour l'emploi Appel à propositions de projets Égypte

Information / Étapes	Information / Dates
Identifiant de l'appel à propositions de projets	IFE-08-EGY-C1
Ouverture de l'appel à propositions de projets	30 novembre 2021, 17h00 CET
Date limite de soumission de questions	17 janvier 2022, 17h00 CET
Date limite de soumission des notes conceptuelles	24 janvier 2022, 17h00 CET
Webinaires	6 décembre 2021, 09h00 CET 13 décembre 2021, 09h00 CET 20 décembre 2021, 09h00 CET

La mise en œuvre de réformes économiques et l'amélioration de la compétitivité dans différentes régions en Afrique ont engendré une éclosion et une croissance dynamiques de nouveaux marchés. Désormais, plusieurs pays africains offrent aux entreprises et investisseurs des perspectives de plus en plus attrayantes : une population jeune, la disponibilité croissante de travailleurs et de main-d'œuvre qualifiée, l'augmentation du pouvoir d'achat, de nouveaux marchés et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

La facilité **Investissements pour l'emploi** est un mécanisme d'investissement créé par la KfW Banque de Développement dans le cadre de l'**Initiative spéciale Formation et emploi** du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'Initiative spéciale, qui opère sous la marque **Invest for Jobs**, a pour objectif de supprimer les barrières à l'investissement et de créer des emplois et places de formation dans ses pays partenaires : Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Maroc, Rwanda, Sénégal et Tunisie.

### L'IFE octroie des subventions de cofinancement aux projets d'investissements à fort impact sur la création d'emplois.

La sélection des projets s'effectue à partir d'un processus de candidature compétitif, en vue d'une allocation optimale des fonds disponibles aux projets les plus prometteurs en termes de réussite et de rendement attendu et ce, en lien avec le nombre et la qualité des nouveaux emplois susceptibles d'être créés. La facilité IFE octroie des **subventions pour cofinancer quatre types de projets**, subventions déterminées par le type de projet et le type de candidat.

### Les quatre catégories de projets éligibles

Catégorie 1 - Infrastructure publique pour la création d'emplois (sans but lucratif)	
Profil du candidat principal	Ministères nationaux et agences publiques d'investissement, associations professionnelles (industrie, commerce, agriculture), organisations gestionnaires de zones industrielles, ONG, fournisseurs d'infrastructures
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets d'infrastructures publiques pour la création d'emplois</li> <li>Ne génère pas de revenus</li> <li>Création d'emplois par l'entité du candidat et/ou par une tierce partie</li> </ul>
Exemples de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une route d'accès sans péage pour un site industriel</li> <li>Projets de formation (sans frais de participation)</li> </ul>
Subvention de l'IFE	<b>Jusqu'à 90 %</b> du coût total du projet
Apport du candidat	Au moins 10 % du coût total du projet

Catégorie 2 - Service commun pour la création d'emplois (sans but lucratif)	
Profil du candidat principal	Ministères nationaux et agences publiques d'investissement, associations professionnelles (industrie, commerce, agriculture), organisations gestionnaires de zones industrielles, ONG, fournisseurs d'infrastructures
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets d'infrastructure publique permettant la création d'emplois <i>ou</i> projets favorisant la fourniture de services communs</li> <li>Génère des recettes à utiliser pour couvrir les coûts d'exploitation (pas de distribution de bénéfices)</li> <li>Création d'emplois au sein de l'entité du candidat et/ou au sein d'entités tierces (soutenue par des lettres d'intention)</li> </ul>
Exemples de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installations de production et de transmission d'énergie renouvelable pour alimenter une zone industrielle</li> <li>Équipement de centres accélérateurs</li> <li>Centres de formation professionnelle</li> </ul>
Subvention de l'IFE	<b>Jusqu'à 90 %</b> du coût total du projet
Apport du candidat	Au moins 10 % du coût total du projet

Catégorie 3 - Projets à but lucratif ayant un impact plus large sur la création d'emplois directs au-delà des porteurs des projets	
Profil du candidat principal	Entreprises, associations professionnelles (industrie, commerce, agriculture, autres)
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets à but lucratif qui créent des emplois au sein de l'entité du candidat et favorisent la création d'emplois par des entités tierces</li> <li>Plus de la moitié des emplois nouvellement créés le seront au sein d'entités tierces</li> <li>La création d'emplois par les entités tierces doit être directement liée à la mesure cofinancée par l'IFE</li> <li>Le candidat doit présenter des lettres d'intention d'entités tierces s'engageant à créer des emplois</li> </ul>
Exemples de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>La construction d'une usine pour fabriquer un nouveau dispositif médical breveté et une ou plusieurs entités tierces s'engageant à embaucher des nouvelles équipes de vente pour commercialiser et vendre le dispositif</li> <li>Construction d'une nouvelle usine de transformation alimentaire et engagement d'une entité agricole tierce à étendre ses activités et à embaucher du personnel pour fournir des intrants à l'usine de transformation alimentaire</li> </ul>
Subvention de l'IFE	<b>Jusqu'à 50 %</b> du coût total du projet
Apport du candidat	Au moins 50 % du coût total du projet

Catégorie 4 - Projets à but lucratif pour la création d'emplois	
Profil du candidat principal	Entreprises
Description du projet	Projets à but lucratif axés sur la création d'emplois directs au sein de l'entreprise
Exemples de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expansion d'une installation de traitement existante</li> <li>Investissement dans un projet en amont ou en aval</li> </ul>
Subvention de l'IFE	<b>Jusqu'à 25 %</b> du coût total du projet
Apport du candidat	Au moins 75 % du coût total du projet

## L'économie verte est le thème prioritaire non-exclusif de cet appel à propositions de projets

Bien que des propositions de projets provenant de différents secteurs puissent bénéficier d'un cofinancement, la priorité sera donnée aux propositions qui contribuent au développement économique dans des domaines tels que les villes vertes, l'agriculture durable, les systèmes d'énergie et de transport durables, la biodiversité et la sylviculture, l'eau, les eaux usées, les déchets solides, l'efficacité des ressources. Les projets d'autres secteurs sont les bienvenus. Tous les candidats devront montrer comment leurs projets contribuent à la création d'emplois durables.

## Candidats éligibles

L'appel à propositions de projets est ouvert aux candidats qui présentent leur candidature soit en tant qu'**entité individuelle**, soit dans le cadre d'un **consortium** de plusieurs entités. Pour être éligibles, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

Candidats individuels	Le soumissionnaire doit être une entité légale distincte enregistrée en Égypte. Sa forme juridique exacte doit être indiquée clairement dans le formulaire de demande.
	Le candidat doit être enregistré et exercer ses activités conformément à toutes les licences requises pour son secteur d'activités en Égypte.
	Le candidat individuel doit avoir été en activité pendant au moins 3 années.
Consortiums	Les responsabilités du chef de file sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité et la véracité des informations fournies dans la candidature</li> <li>• Dans le cas d'une demande acceptée, le chef de file sera amené à signer la convention de subvention avec IFE. Le chef de file doit donc être la principale partie prenante, qui mettra en œuvre le projet et sera responsable de son exécution complète.</li> </ul>
	Tous les membres du consortium doivent être des entités juridiques distinctes enregistrées en Égypte, en Afrique ou dans l'UE/AELE. Le type exact de la forme juridique doit être indiqué dans le formulaire de candidature. Les entités enregistrées en dehors de l'Égypte, de l'Afrique de ou l'UE/AELE ne sont pas éligibles.
	Au moins un membre du consortium doit être enregistré et exercer ses activités conformément à toutes les licences requises pour son secteur d'activités en Égypte.

## Les types d'activités pouvant bénéficier de la subvention

La subvention d'IFE s'applique uniquement aux aspects liés à la phase d'investissement d'un projet. Les subventions de l'IFE peuvent être utilisées pour la construction (mais pas pour les projets immobiliers), ou les immobilisations (machines ou équipements), avec un soutien limité à d'autres activités. En outre, les candidats sont invités à démontrer que la phase d'investissement de leur projet proposé, par exemple le début des travaux de construction, peut être lancée au plus tard 12 mois après la signature de la convention de subvention. IFE se réserve le droit d'annuler un financement engagé, au cas où cette condition ne serait pas remplie.

## Montant de la subvention

Les subventions proposées par IFE vont de **1 million d'euros à 10 millions d'euros** par projet. Tout candidat (candidat individuel ou consortium) est tenu d'apporter des fonds propres afin de compléter le financement du projet. Le pourcentage de la contribution propre requis est défini en fonction de la catégorie du projet.

## Processus de soumission de candidature et de sélection

La sélection des projets sera effectuée par IFE à travers un processus de demande de subvention compétitif, objectif et équitable comportant deux étapes.

La **première étape** consistera en la soumission de notes conceptuelles. Après vérification de l'éligibilité, les notes conceptuelles seront évaluées et les plus prometteuses seront présélectionnées sur la base de critères qualitatifs et d'indicateurs clés de performance (ICP), liés au nombre de bons emplois (selon les normes de l'OIT) créés et au coût par emploi. Des visites sur place peuvent être effectuées pour vérifier les informations fournies.

Lors de la **deuxième étape**, les candidats présélectionnés seront invités à élaborer une proposition complète et détaillée de leur projet. Les propositions de projet complètes reçues feront l'objet d'un processus d'analyse détaillé, qui peut également impliquer une visite sur place. Si IFE approuve un projet, il propose au demandeur (entité individuelle ou consortium) une convention pour un montant de subvention dans les limites indiquées ci-dessus.

### Informations supplémentaires

Si vous souhaitez en savoir plus sur les apports propres des candidats et les coûts éligibles, veuillez visiter : <https://invest-for-jobs.com/fr/ife-call-for-proposals-egypte> et télécharger le guide d'instructions pour les candidats.

En cas de questions, veuillez consulter notre section FAQ <https://invest-for-jobs.com/fr/ife-faq>

Si vous ne trouvez pas les informations dont vous avez besoin, veuillez nous envoyer un e-mail à [cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com](mailto:cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com) jusqu'au 17 janvier à 17h00 CET, au plus tard.

Des webinaires auront lieu les 6, 13 et 20 décembre 2021 à 09h00 CET (10h00 en Égypte) sur la plateforme ZOOM. Nous informerons sur le processus de soumission et les conditions d'éligibilité. Pour recevoir le lien envoyez-nous un e-mail à [cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com](mailto:cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com)

La soumission n'est possible que sur la plateforme SmartME : <https://smartme.adalia.fi/login/IFE>

A propos de la facilité **Investissements pour l'emploi** : <https://invest-for-jobs.com/fr/investing-for-employment>

Pour des informations générales et d'autres offres de soutien par l'**Initiative spéciale Formation et emploi** : <https://invest-for-jobs.com/fr/>

**Pour les questions concernant l'Initiative spéciale et la facilité Investissements pour l'emploi :**  
[info@invest-for-jobs.com](mailto:info@invest-for-jobs.com)

**Pour les questions concernant l'appel à propositions de projets en Égypte :**  
[cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com](mailto:cfp-ife.egypt@invest-for-jobs.com)